



Fédération
des cégeps

Perspectives collégiales

SEPTEMBRE 2015 | VOL. 11 NO. 1

Des priorités pour des cégeps au service des jeunes et de la société

Le réseau collégial public connaît une rentrée mouvementée cette année, en raison surtout des compressions budgétaires qui affectent durement les cégeps. Dans ce contexte, réclamer un réinvestissement dans le réseau collégial fait partie des priorités de la Fédération des cégeps, qui a aussi déterminé quatre autres enjeux sur lesquels elle se penchera prioritairement en 2015-2016. *Perspectives collégiales* vous présente ces cinq priorités pour des cégeps capables de remplir pleinement leur mission éducative et d'offrir des services de qualité aux étudiants, aux adultes et aux entreprises québécoises.

Pour un financement adéquat

Sur toutes les lèvres depuis plusieurs mois, la question du financement du réseau collégial public continuera d'animer les cégeps qui ont subi des compressions totales de 155 M\$ depuis 2011-2012. De plus en plus de cégeps se voient contraints de déposer des prévisions budgétaires déficitaires, alors que la loi les oblige à atteindre l'équilibre budgétaire. Par ailleurs, les cégeps, tout en maintenant la qualité de l'enseignement malgré les restrictions, se voient forcés de revoir leur offre de services et de faire des coupes qui affectent de plus en plus la population étudiante, par exemple en

ce qui concerne l'aide à l'apprentissage en français, en anglais et en mathématiques, ainsi que les ressources psychosociales offertes aux étudiants. De même, les heures d'ouverture des bibliothèques sont réduites tout comme les heures de disponibilité des techniciens de laboratoire pour les travaux pratiques.

On entend souvent dire que l'éducation est une priorité, encore faut-il le démontrer. Pour que les cégeps puissent remplir leur mission première, soit offrir une formation de qualité aux jeunes et aux adultes du Québec, ils doivent pouvoir compter sur un financement adéquat et stable. La Fédération continuera de réclamer un réinvestissement dans les cégeps et de sensibiliser le gouvernement à cette question au cours de la prochaine année.

Pour une meilleure adéquation formation-emploi

Selon les dernières données d'Emploi-Québec, 86 % de la croissance prévue de l'emploi de niveau technique d'ici 2022 touchera aux métiers demandant une formation collégiale. Ce pourcentage correspond à

Perspectives collégiales est un bulletin électronique publié par la Fédération des cégeps, qui représente les 48 établissements du réseau collégial public du Québec. Chaque numéro de ce bulletin, destiné principalement aux partenaires gouvernementaux et socioéconomiques de la Fédération des cégeps, traite de questions et d'enjeux liés à l'actualité des cégeps, selon une perspective réseau. Si vous ne souhaitez plus recevoir *Perspectives collégiales*, veuillez s'il vous plaît nous en aviser en [cliquant ici](#).

85 000 nouveaux emplois qui devront être comblés par des techniciens et des technologues issus des cégeps. Pour répondre à la demande, la Fédération souhaite amener plus de jeunes à s'inscrire en formation technique en faisant valoir les avantages de cette dernière sur le plan personnel et professionnel. L'augmentation du nombre de stages en entreprise pour les étudiants de la formation technique fait aussi partie des objectifs à atteindre pour la Fédération.

Améliorer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'enseignement, c'est aussi développer la formation continue au collégial pour en élargir l'accès à un plus grand nombre d'adultes. Au nombre des obstacles se dressant devant cet objectif figurent un financement insuffisant et des marges de manœuvre trop restreintes pour les collèges, situation qui fait en sorte que les adultes souhaitant accéder à la formation continue n'y arrivent pas tous. De leur côté, les entreprises doivent pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée et en nombre suffisant pour assurer leur compétitivité. Les cégeps offrent aussi des solutions à cet égard.

La province affiche toujours en 2014 le meilleur taux d'obtention de diplômes postsecondaires au Canada avec 48 %, loin devant le Nouveau-Brunswick qui arrive en deuxième position avec 32 %.

À la lumière de ces faits, la Fédération des cégeps mènera des actions visant à faciliter la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences pour les adultes et à faire davantage connaître les formations que les cégeps offrent aux entreprises. Elle militera également pour l'obtention d'un financement suffisant en formation continue.

Pour l'évolution du modèle collégial

Depuis la création des cégeps, il y a près de 50 ans, le profil, la provenance et la réalité personnelle et professionnelle des étudiants ont énormément évolué. Liés aux besoins des étudiants et du marché du travail depuis leur création, les cégeps doivent suivre cette évolution. C'est tout le modèle collégial qui doit donc être adapté. Le Sommet sur l'enseignement supérieur mené en 2013, le Chantier sur l'offre de formation collégiale qui en a découlé, ainsi que le Colloque sur le développement des régions, aussi tenu en 2013, ont tous donné lieu à des discussions et à des réflexions sur

l'avenir des cégeps. La Fédération souhaite maintenant que le gouvernement mette en œuvre les pistes retenues dans le cadre de ces événements, notamment la modification du Règlement sur le régime d'études collégiales (RREC). Cette dernière action permettrait aux cégeps d'ajuster localement les programmes d'études pour répondre plus rapidement aux besoins des entreprises et des organismes, une souplesse dont ils ont grand besoin.

Pour une plus grande valorisation de la recherche au collégial

On l'oublie parfois, mais la recherche se trouve aussi au collégial. Plus méconnue du grand public que sa cousine universitaire, la recherche au collégial est néanmoins menée par des chercheurs hautement qualifiés, reconnue par les grands acteurs de la recherche canadienne et internationale et marque l'ancrage des cégeps en enseignement supérieur. Elle se fait à même les cégeps et dans les 48 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), tous rattachés à un cégep. Reconnus pour favoriser l'innovation dans les entreprises et les PME québécoises, les CCTT ont eu un impact sur la rentabilité de celles-ci estimé à 210 M\$ en 2012-2013.

En outre, deux nouveaux prix viennent récompenser la recherche au collégial depuis 2014 (l'Association francophone pour le savoir [Acfas] décerne un prix à un chercheur au collégial et le Prix d'excellence du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies est décerné une année sur deux à un chercheur issu du réseau collégial). En plus de confirmer la qualité et l'excellence de la recherche au collégial, ces deux prix contribuent à la valoriser davantage. La Fédération des cégeps poursuivra ses efforts en ce sens cette année, notamment en traçant et en diffusant un portrait des activités de recherche au collégial, en favorisant le rayonnement des chercheurs des cégeps et en menant des actions de relations publiques visant à la faire découvrir à un plus large public.

Pour préserver l'accès à l'enseignement collégial sur tout le territoire québécois

Depuis leur création, les cégeps ont joué un rôle majeur dans l'accès aux études supérieures au Québec par leur présence sur l'ensemble du territoire. La province affiche toujours en 2014 le meilleur taux d'obtention de diplômes postsecondaires au Canada avec 48 %, loin

devant le Nouveau-Brunswick qui arrive en deuxième position avec 32 %.

Selon les dernières données d'Emploi-Québec, 86 % de la croissance prévue de l'emploi de niveau technique d'ici 2022 touchera aux métiers demandant une formation collégiale. Ce pourcentage correspond à 85 000 nouveaux emplois qui devront être comblés par des techniciens et des technologues issus des cégeps.

Néanmoins, la viabilité de certains programmes est de plus en plus fragile, en raison de la baisse démographique que connaît le Québec. Bien que le nombre total d'étudiants inscrits au cégep cet automne soit stable comparé aux dernières années, la baisse affecte plus durement certains cégeps où la survie même de certains programmes est menacée pour cause de manque d'inscriptions. Les cégeps sont également le lieu de formation de la main-d'œuvre des entreprises et

des organismes, et ont une fonction socioculturelle et économique importante dans les régions. À ce propos, les cégeps ont rapporté 9,8 G\$ à la société québécoise en 2012-2013, selon une étude réalisée par KPMG-SECOR en 2014.

Devant cette réalité, il faut se demander comment préserver une offre de formation de qualité et donner un accès équitable à toutes les personnes au Québec qui souhaitent poursuivre des études collégiales. La Fédération se penchera sur cet enjeu entre autres en encourageant la mobilité étudiante interrégionale et en visant l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans les cégeps pour en compter 5000 dans cinq ans.

Au final, la Fédération des cégeps souhaite, avec ses priorités pour 2015-2016, continuer d'agir dans le meilleur intérêt des étudiants de son réseau en leur offrant des services et un enseignement collégial de la meilleure qualité qui soit.

